

**RAPPORT D'AUDIT OFATMA
EXERCICE 2010-2011**

SOMMAIRE

I.- CONTEXTE.....	3
II.- PRESENTATION DE L’OFATMA ET ATTRIBUTION DU DIRECTEUR GENERAL	3
III.- NORMES REFERENTIELLES	5
IV.- OJECTIFS DE LA PRESENTE VERIFICATION.....	6
V.- METHODOLOGIE.....	6
A. – La gestion budgétaire et comptable	8
2- Analyse des décaissements.....	9
B.- Contrôle de l'inventaire.....	12
C.- Structure Organisationnelle.....	13
Conclusion.....	13
Recommandations.....	13
DOSSIERS ANNEXES	17
DOSSIER I.....	18
DOSSIER 2	20
DOSSIER 3.....	29

Rapport d'audit de Gestion De l'Office d'Assurance Accident du Travail, Maladie et Maternité pour l'exercice fiscal 2010-2011.

I.- CONTEXTE

La CSC/CA, donnant suite à la requête reçue de la Direction Générale de l'Office d'Assurance Accident du Travail Maladie et Maternité datée du 20 octobre 2011 et dans le cadre de ses attributions légales a, par le biais de la Direction de l'Apurement des Comptes, formé une commission chargée de vérifier les comptes de gestion de l'OFATMA, pour l'exercice fiscal : 2010-2011. Notre travail consiste à vérifier les comptes de l'OFATMA sous l'Administration de:

M. Charles JEAN-JACQUES Directeur Général nommé par arrêté du 22 septembre 2008

M. Gilbert LEGER Directeur des Affaires Administratives promu le 1er octobre 2008

M. Hugo PONCELEY Comptable en Chef promu le 18 novembre 2008

De ce fait, le résultat de cette vérification permettra à la **Courde** se prononcer sur la responsabilité éventuelle de ces comptables de deniers publics, chacun en ce qui le concerne.

II.- PRESENTATION DE L'OFATMA ET ATTRIBUTION DU DIRECTEUR GENERAL

L'Institut d'Assurances Sociales d'Haïti (IDASH) ancienne appellation de l'OFATMA est un Organisme administratif et technique de la Direction Générale de la Sécurité Sociale doté d'une personnalité civile propre, il est chargé d'administrer les Assurances Sociales d'après la loi organique de l'OFATMA. Le Régime des Assurances Sociales s'applique obligatoirement à tous les salariés et a pour but d'apporter aux travailleurs et à leurs familles une protection efficace contre les risques d'accidents du travail, de maladie, d'invalidité de vieillesse et maternité. Il comprend deux divisions (**Office d'Assurances Accidents du Travail, Maladie et Maternité et Office National d'Assurances Vieillesse**). Ce régime, tel qu'il est organisé par la loi, couvre les

risques d'accidents du travail, de maladie et de maternité. Toutefois, la Direction Générale est autorisée, sur avis favorable du Conseil d'Administration et après approbation du Secrétaire d'Etat des Affaires Sociales et du Travail, à introduire l'Assurance-Maladie et Maternité obligatoire par étape en tenant compte :

- De la possibilité d'enregistrer les employeurs, les travailleurs et leurs dépendants auxquels s'applique l'assurance.
- De la possibilité de percevoir les cotisations
- De la possibilité de donner efficacement les services et les prestations prévus par la loi.

Le Directeur de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité, a notamment les pouvoirs et attributions suivants :

- Gérer et administrer l'Office ;
- Préparer le budget annuel, le soumettre pour approbation au Conseil d'Administration et à la Secrétairerie d'Etat des Affaires Sociales et autoriser les dépenses en conformité du budget approuvé ;
- Représenter l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité en justice ;
- Faire tous actes susceptibles d'assurer la prospérité de l'Office après approbation du Secrétaire d'Etat des Affaires Sociales et après avis favorable du Conseil d'Administration.
- Assister aux réunions du Conseil d'Administration avec voix consultative ;
- Organiser et superviser les activités de l'Administration Centrale et des Bureaux Régionaux ;
- Contrôler et viser le rapport Quotidien de la caisse.
- Signer tous chèques émis par l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité ;
- Etablir les plans relatifs au placement des fonds de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité.
- Le Directeur de l'*OFATMA* présentera tous les deux mois au Conseil d'Administration et au Secrétaire d'Etat des Affaires Sociales un rapport détaillé concernant le fonctionnement de l'Office et concernant toutes suggestions et recommandations jugées nécessaires en vue de l'amélioration et de l'extension du programme d'Assurances Sociales. Ce rapport indiquera notamment :

- Le total des valeurs perçues ;
- L'utilisation des fonds recueillis, les bénéfices réalisés, les obligations et les créances de l'institut ;
- Le nombre de personnes assujetties à l'assurance avec les caractéristiques suivantes : âges, sexe, statut matrimonial, occupation, industrie, etc.
- Les statistiques des cas de maladie et maternité en général et les accidents du travail enregistrés par les assurés.
- La structure organisationnelle de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité comprend :
 - ✚ Une Direction Générale
 - ✚ Un Conseil d'Administration
 - ✚ Un conseil Technique
 - ✚ Un Conseil d'Invalidité
 - ✚ Un Secrétariat
 - ✚ Les Bureaux Régionaux.

Par ailleurs, la Direction est assurée par un technicien qui a le titre de Directeur et est assisté d'un Directeur Adjoint.

III. -NORMESREFERENTIELLES

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues qui exigent que notre vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les transactions et les rapports financiers, en référence à la loi du 30 septembre 1985(**Moniteur #38**) sur le budget et la comptabilité Publique, à l'arrêté du 16 février 2005(**Moniteur #39**) sur la préparation et l'exécution de la loi de finance, au décret du 16 février 2005(**Moniteur #39**) portant règlement de la comptabilité publique, au décret du 17 mai 2005 (**Moniteur Spécial #6**) portant uniformisation des structures de l'Administration Publique Nationale, au décret du 23 Novembre 2005(**Moniteur #24**) portant règlement et fonctionnement de la **CSC/CA** et à la loi du 12 Juin 2009 (**Moniteur # 60**) fixant les règles Générales relatives aux marchés publics et aux Conventions de Concession d'Ouvrage de Service Public.

IV.- OJECTIFS DE LA PRESENTE VERIFICATION

Notre mission avaient pour but d'assurer que :

- Les opérations de l'**Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité** autorisées et approuvées par l'ordonnateur principal à savoir le Directeur Général **Monsieur Charles JEAN-JACQUES** et les autres comptables de deniers publics en l'occurrence **Monsieur Gilbert LEGER** Directeur Administratif et le Comptable en Chef **Monsieur Hugo PONCELEY**, sont légales et régulières ;
- Les documents comptables servant de base à la préparation des rapports financiers de l'**OFATMA** sont tenus de manière à produire des résultats prompts et exempts d'anomalies significatives ;
- Les dépenses sont bien engagées et imputées en conformité avec l'enveloppe budgétaire allouée à l'**OFATMA** pour les exercices étudiés et que ceux-ci sont accompagnés de pièces justificatives adéquates ;
- Les passations de marchés pour les travaux et les acquisitions de biens et de services se font selon les procédures applicables, établies par la loi régissant la matière.
- Les normes comptables et les procédures administratives applicables en matière de gestion des fonds publics sont respectées.

V. - METHODOLOGIE DE LA VERIFICATION

Aux fins d'atteindre les objectifs poursuivis dans le cadre de cette mission, nous avons procédé à une révision analytique, aux moyens de méthodes de corroboration et de tests de conformité sur les documents (comptables et administratifs) servant de justificatifs aux opérations effectuées. Ces procédés se fondent sur la révision générale des comptes apparaissant aux rapports financiers, ainsi que l'application des sondages aux registres comptables. Cette analyse a comporté les étapes suivantes:

- Obtention et examen desdits rapports financiers y compris les relevés et les conciliations bancaires ;
- Examen des pièces justificatives supportant la préparation des rapports ;
- Contrôle de l'ordre chronologique des chèques ainsi que la vérification de la réception de ces derniers par les bénéficiaires ;
- Analyse des dépenses réelles par rapport aux affectations budgétaires prévues ;
- Examiner, sur une base d'échantillonnages, les dépenses de fonctionnements et d'investissements, les requêtes de décaissements (mandats de paiements, bordereaux de décaissements), pour nous assurer de leur conformité, de leur utilisation selon les activités prévues, de la présence des pièces justificatives appropriées et suffisantes, de leur report intégral et correct aux comptes de grand livre ou aux rubriques de dépenses, et de l'obtention des autorisations préalables (Les sondages ont été effectués en tenant compte de la nature et de l'importance relative des dépenses).

ETAPES DE NOTRE ANALYSE

Notre vérification a été abordée sur trois volets:

A. La gestion budgétaire et comptable

B.- Contrôle de l'inventaire

A. –La gestion budgétaire et comptable

BUDGET DE L'OFATMA

L'Office d'Assurance Accidents du Travail Maladie et Maternité (*OFATMA*) est un organisme autonome du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (*MAST*). De par son statut, ses projets de budget devraient être annexés à celui du ministère de tutelle et sont financés par leurs propres recettes. Ainsi tous les décaissements ont-ils été effectués sur comptes courants, à partir de la captation des différents revenus. Pour la période sous étude, les prévisions de dépenses, versus dépenses réelles, se présentent comme suit:

Exercice	Budget	Réel	Ecart
Ex 2010-2011	384, 970,526.27	310, 179,615.12	74, 790,911.15
Total	384, 970,526.27	310, 179,615.12	74, 790,911.15

La gestion comptable

1.- Recettes

Les ressources de l'Office d'Assurance Accidents du Travail Maladie et Maternité (**OFATMA**) pour l'exercice 2010-2011 s'élèvent à **trois cent trente-sept millions huit cent soixante-douze mille cinq cent six et 98/100 Gourdes (337, 872,506.98)**. Elles proviennent des Accidents du Travail, des chantiers en construction, des assurés en Maternité, de la Clinique Externe et un don de la Chine Taiwan pour la réhabilitation du Centre de Traumatologie au Cap-Haïtien. Elles se résument comme suit :

Nature	Exercice: 2010-2011	Arriérés	Dons
Revenus Accident du travail	304, 095,854.76	14, 292,122.13	
Revenus Clinique Externe	13, 100,148.38		
Revenus Maternité	1, 570,381.71		4, 814,000.00
Total	318, 766,384.85	14, 292,122.13	4, 814,000.00

2- Analyse des décaissements

Les décaissements de l'*Office d'Assurance Accident du Travail Maladie et Maternité* se font exclusivement par le biais des comptes courants. Nous avons vérifié le rapport financier préparé par le service de la comptabilité en vue de nous assurer de leur exactitude, de leur conformité et de leur régularité. De cette démarche, il ressort que l'**OFATMA** effectue ses transactions à partir de quatre comptes courants, dont trois (3) domiciliés à la Banque de la République d'Haïti (**BRH**) et un (1) à la Banque Nationale de Crédit, identifiés aux numéros respectifs de:

1. BRH-cpte 131606504 Accident du Travail
2. BRH-cpte 131610282 Assurance Maternité
3. BRH-cpte 131654916 Fonds de Reserve
4. BNC-cpte 12600026 Clinique Externe

Analyse du compte 131606504 Accident de Travail

Ce compte bancaire domicilié à la Banque de la République d'Haïti est destiné à recevoir des fonds nécessaires au fonctionnement de l'**OFATMA**, une compilation suivie d'analyse des états de banque ainsi que le rapport financier pour l'exercice susmentionné, nous a permis de résumer comme suit la situation de ce compte:

	Exercice: 2010-2011
Solde début	15, 786,481.52
Dépôts/virements	318, 387,976.89
Disponibilités	334, 174,458.41
Décaissements	(294, 182,834.26)
Solde fin	39, 991,624.15

Decette démarche, il ressort que ce compte est alimenté par les dépôts des recettes d'Assurance Accidents du Travail provenant du Bureau Central, des Bureaux Régionaux, des Chantiers en construction et de la vente des Cartes de Santé. Il convient de signaler, qu'à travers ce compte sont effectuées les dépenses de fonctionnement, d'amortissement de la dette, des virements relatifs au renflouement du compte (#131654916) et d'indemnisation des assurés. En effet, pour l'exercice **2010-2011**, les décaissements y relatifs totalisent un montant de *Deux cent quatre-vingt-quatorze millions cent quatre-vingt-deux mille huitcent trente-quatre et 26/100 Gdes (294, 182,834.26)*.

Résultat de la vérification du compte de fonctionnement

Le résultat de la vérification des décaissements effectués sur ce compte, nous a permis de constater que ces décaissements ont servi au fonctionnement, à l'indemnisation des assurés et au renflouement du compte # 131606504. Il n'a pas été révélé d'irrégularités majeures, de fautes administratives, ni de *détournements* de fonds de nature à mettre en question la sincérité et la fiabilité des transactions qui y sont effectuées.

Analyse du compte # 131610282

Ce compte bancaire domicilié à la Banque de la République d'Haïti est destiné à recevoir des fonds nécessaires à l'investissement de l'**OFATMA**. Une compilation suivie d'une analyse des états de banque ainsi que des rapports financiers des exercices susmentionnés, nous a permis d'établir la situation dudit compte de la manière suivante :

	Exercice 2010-2011
Solde début	517,365.50
Dépôts/virement	6,384,381.71
Disponibilité	6,901,747.21
Décaissements	(5,227,081.00)
Solde fin	1,674,666.21

L'analyse effectuée nous a permis de constater que ce compte est alimenté par les dépôts des recettes d'Assurance Maternité et un don de la Chine, Taiwan. Il convient de signaler, qu'à travers ce compte sont effectuées les dépenses d'investissement, à savoir l'acquisition d'un véhicule et la réhabilitation du centre de Traumatologie du Cap-Haïtien. En effet, pour l'exercice **2010-2011**, les décaissements y relatifs, totalisent un montant de *Gourdescinq millions deux centvingt-sept mille quatre-vingt-un* &00/100 (5,227,081.00).

Résultat de la vérification du compte investissement

L'examen sur une base d'échantillonnage, des pièces justificatives à l'appui des débours encourus à partir des transactions réalisées n'a pas révélé d'irrégularités majeures de nature à mettre en question la sincérité et la fiabilité des transactions qui y sont effectuées.

Analyse du Compte # 131654916

Ce compte bancaire domicilié à la Banque de la République d'Haïti (**BRH**) est destiné à recevoir des fonds nécessaires au Reserve de l'**OFATMA**, une compilation suivie d' analyse des états de banque pour l'exercice susmentionné, nous a permis d'établir la situation dudit compte de la manière suivante:

	Exercice 2008-2009
Solde début	30, 031,668.75
Dépôts/virement	0.00
Disponibilité	30, 031,668.75
Décaissements	2,455.00
Solde fin	30, 029,213.75

Selon les prescrits de l'**article 133** de la loi organique de l'**OFATMA**, il sera fait sur les cotisations, au fur et à mesure de leur perception un prélèvement de **5%** affecté à la constitution de ce fonds de réserve qui est destiné à garantir l'institut contre les risques de déficit. Notamment à la mettre en mesure de faire face aux débours imprévus qui pourraient être occasionnés par un désastre survenu dans l'une des entreprises assujetties à l'assurance. Il sera également affecté à ce fonds, toutes valeurs inscrites au budget et non utilisées à la clôture de l'exercice. Il convient de signaler, qu'à la fin de l'exercice de **2010-2011** ce compte accusait une balance de *Gourdes trente millions trente et un mille six cent soixante-huit et 75/100 (30, 031,668.75)*.

Analyse du compte # 120000026

Libellé en Gourdes, ce compte est domicilié à la Banque National de Crédit(**BNC**) et est destiné à recevoir des fonds servant à alimenter le compte de la **Clinique Externe de l'Hôpital de l'OFATMA**. Une compilation suivie d'analyse des états de banque ainsi que le rapport Financier de l'exercice **2010-2011** a permis à la commission de présenter la situation suivante:

	Exercice 2008-2009
Solde début	1, 143,496.36
Dépôts/virement	13, 100,148.38
Disponibilité	14, 243,648.38
Décaissements	(10, 769,699.86)
Solde fin	3, 473,944.88

L'analyse approfondie nous a permis de constater que ce compte est alimenté par dépôts des recettes provenant de la **Clinique Externe de l'OFATMA**. Il convient de signaler, qu'à travers ce compte sont effectués les débours ayant trait au fonctionnement de l'**OFATMA**. En effet, pour l'exercice **2010-2011**, les décaissements y relatifs totalisent un montant de *Gourdes dix millions sept cent soixante-neufmillesix centquatre vingt dix-neuf & 86/100 (10, 769,699.86)*.

Résultat de la vérification du compte de fonctionnement

L'examen, sur une base d'échantillonnage, des pièces justificatives à l'appui des débours encourus à partir des transactions réalisées n'a pas révélé d'irrégularités majeures de nature à mettre en question la sincérité et la fiabilité des transactions qui y sont effectuées.

INVESTISSEMENT

Présentation du Projet deréhabilitation du Centre Traumatologique au Cap-Haitien

Dans le souci de moderniser et de rationaliser les services offerts par l'Office d'Assurance Accidents du Travail Maladie et Maternité et de répondre aux nombreuses sollicitations qui les parviennent au quotidien, notamment dans le nord du pays, la Direction Générale voit la nécessité de doter l'institution, au cours de l'exercice fiscal 2010-2011, à partir d'un partenariat avec l'ambassade de la République de Chine, Taiwan, d'un centre d'urgence traumatologique. Pour ce faire, un appel d'offres restreint a été lancé en date du 28 octobre 2010 auprès de cinq firmes de construction de la place pour l'érection d'un centre d'urgence traumatologique au local de l'institution sis à la rue 19 au Cap-Haitien.

Financement du Projet

Ce projet dont le coût estimatif se chiffrait à cinq millions quatre cent quatre-vingt-un mille quatre cent soixante-dix et 00/100 Gourdes (5, 481,470.00) a été financé à partir d'un don de l'ambassade de Taiwan à hauteur de quatre millions huit cent mille Gourdes (4,800,000.00) représentant 87% et les 13% restant par l'OFATMA.

Résultat de la vérification du Projet

Après avoir examiné les documents et les pièces justificatives, la commission constate que le projet a été bien exécuté sauf qu'il n'apas reçu l'approbation de la Commission Nationale des marchés Publics(CNMP).

B. - CONTROLE DE L'INVENTAIRE

Se référant aux dispositions des articles 67 et 74 de la loi du 30 septembre 1985 sur le budget et la comptabilité publique et de l'article 10 de l'arrêté du 16 Février 2005 portant règlement général de la comptabilité publique, la commission s'est penchée sur le volet relatif aux biens meubles et immeubles de l'OFATMA. Pour ce faire, le rapport d'inventaire terminé au 30 septembre 2010 ainsi que la liste des acquisitions pour l'exercice 2010-2011 ont été examinés. Après avoir minutieusement examiné l'inventaire mis à jour, la commission, pour vérifier l'assertion de l'existence a pris en compte certains échantillons sur les postes qui semblent les plus significatifs.

En définitive, elle n'a décelé aucune anomalie dans le contrôle d'inventaire.

Conclusion

Nos observations basées sur un examen approfondi du rapport financier de l'exercice fiscal **2010-2011** et autres documents soumis à notre appréciation, nous permettent d'attester que ce dit rapport, donne, à tous égards importants, une image fidèle de la réalité financière de **l'Office d'Assurance Accidents du Travail Maladie et Maternité (OFATMA)** et conforme aux lois sur la comptabilité publique et aux marchés publics.

IV. - *Recommandations*

Pour rendre plus saine la gestion comptable de l'OFATMA et en se référant aux prescrits de l'article 71 de la loi du 6 septembre 1982, portant uniformisation des structures de l'administration publique, la commission a jugé opportune mettre l'accent sur certains points, en vue d'améliorer son rendement, son efficience et son efficacité de faire les recommandations suivantes :

1. Tenir une comptabilité d'exercice en lieu et place de la comptabilité de caisse.
2. Mettre en place un service d'audit interne qui s'assurera entre autre de la régularité et de la conformité des transactions avant le contrôle à priori de la *CSC/CA*.
3. Exiger des chèques certifiés et les déposer intégralement à la banque.

Pour la commission :

Junior BIEN-AIME Vérificateur, Membre

Alix CHARLORIN Vérificateur, Membre

Frantzo PIERRE Vérificateur, Président

Salnave JEAN-PIERRE Directeur, Reviseur

DOSSIERS ANNEXES

DOSSIER I

TABLEAUX DE VENTILLATION DES REVENUS DE L'OFATMA

Tableau récapitulatif des revenus de l'OFATMA

Ex.2010-2011

Periode	Revenus Accident du Travail	Revenus Clinique Externe	Revenus Maternite	Total
Oct	16,906,190.79	1,036,500.00	-	17,942,690.79
Nov	20,942,782.76	1,099,350.00	392,598.84	22,434,731.60
Dec	38,336,562.16	827,430.00	2,418,708.00	41,582,700.16
Jan	19,459,912.22	864,745.16	-	20,324,657.38
Fev	22,241,613.68	952,690.00	-	23,194,303.68
Mars	33,977,104.33	842,081.01	14,000.52	34,819,185.34
Avril	27,396,386.42	763,636.42	2,420,949.06	30,580,971.90
Mai	23,557,064.08	859,649.33	1,135,193.66	25,551,907.07
Juin	19,100,221.65	1,195,805.00	-	20,296,026.65
Juil	27,363,185.54	1,876,490.67	-	29,239,676.21
Aout	21,755,566.98	1,293,865.79	-	23,049,432.77
Sept	33,058,341.15	1,487,905.00	2,931.63	34,549,177.78
Total	304,094,931.76	13,100,148.38	6,384,381.71	323,565,461.33

DOSSIER 2

COMPTE COURANT

@ FONCTIONNEMENTS

INVESTISSEMENTS

COMPTE #: 131606504
Accident du Travail
EXERCICE 2010-2011
(Montant en Gourdes)

MOIS	SOLDE DEBUT	VIREMENTS /DEPOTS	DISPONIBILITE	DEPENSES	SOLDE FIN
OCTOBRE 08	15,786,481.52	16,813,408.67	32,599,890.19	17,993,972.82	14,605,917.37
NOVEMBRE 08	14,605,917.37	18,442,590.80	33,048,508.17	22,067,323.63	10,981,184.54
DECEMBRE 08	10,981,184.54	40,907,323.99	51,888,508.53	28,392,653.54	23,495,854.99
JANVIER 09	23,495,854.99	31,703,168.70	55,199,023.69	17,549,228.31	37,649,795.38
FEVRIER 09	37,649,795.38	21,697,555.78	59,347,351.16	21,008,757.64	38,338,593.52
MARS 09	38,338,593.52	34,749,728.33	73,088,321.85	26,092,847.76	46,995,474.09
AVRIL 09	46,995,474.09	27,108,318.32	74,103,792.41	22,261,309.80	51,842,482.61
MAI 09	51,842,482.61	23,759,661.69	75,602,144.30	22,317,482.85	53,284,661.45
JUIN 09	53,284,661.45	20,486,351.62	73,771,013.07	27,792,845.51	45,978,167.56
JUILLET 09	45,978,167.56	27,550,184.42	73,528,351.98	21,398,479.75	52,129,872.23
AOUT 09	52,129,872.23	21,961,047.92	74,090,920.15	31,315,216.01	42,775,704.14
SEPTEMBRE 09	42,775,704.14	33,208,636.65	75,984,340.79	35,992,716.64	39,991,624.15

TOTAL

318,387,976.89

294,182,834.26

Solde debut
Virements/ Depots
Disponibilites
Depenses
Solde Fin

15,786,481.52
318,387,976.89
334,174,458.41
(294,182,834.26)

39,991,624.15

Compte #: 131610282**Assurance Maternité****Exercice: 2010-2011**

Mois	Solde Début	Virements/Depots	Disponibilité	Décaissements	Solde Fin
Octobre	517,365.50	-	517,365.50	-	517,365.50
Novembre	517,365.50	392,598.84	909,964.34	-	909,964.34
Decembre	909,964.34	2,418,708.00	3,328,672.34	-	3,328,672.34
Janvier	3,328,672.34	-	3,328,672.34	-	3,328,672.34
Fevrier	3,328,672.34	-	3,328,672.34	1,918,514.50	1,410,157.84
Mars	1,410,157.84	14,000.52	1,424,158.36	-	1,424,158.36
Avril	1,424,158.36	2,420,949.06	3,845,107.42	-	3,845,107.42
Mai	3,845,107.42	1,135,193.66	4,981,301.08	1,696,316.50	3,284,984.58
Juin	3,284,984.58	-	3,284,984.58	-	3,284,984.58
Juillet	3,284,984.58	-	3,284,984.58	-	3,284,984.58
Aout	3,284,984.58	-	3,284,984.58	399,500.00	2,885,484.58
Septembre	2,885,484.58	2,931.63	2,888,416.21	1,212,750.00	1,674,666.21
Total		6,384,381.71		5,227,081.00	
Solde debut			517,365.50		
Depots/Virements			6,384,381.71		
Disponibilites			6,901,747.21		
Decaissements			(5,227,081.00)		
Solde Fin					1,674,666.21

Fonds de Reserve
EXERCICE 2010-2011
(Montant en Gourdes)

MOIS	SOLDE DEBUT	VIREMENTS /DEPOTS	DISPONIBILITE	DEPENSES	SOLDE FIN
OCTOBRE 09	30,031,668.75		30,031,668.75	175.00	30,031,493.75
NOVEMBRE 09	30,031,493.75		30,031,493.75	175.00	30,031,318.75
DECEMBRE 09	30,031,318.75		30,031,318.75	175.00	30,031,143.75
JANVIER 10	30,031,143.75		30,031,143.75	530.00	30,030,613.75
FEVRIER 10	30,030,613.75		30,030,613.75	175.00	30,030,438.75
MARS 10	30,030,438.75		30,030,438.75	175.00	30,030,263.75
AVRIL 10	30,030,263.75		30,030,263.75	175.00	30,030,088.75
MAI 10	30,030,088.77		30,030,088.75	175.00	30,029,913.75
JUIN 10	30,029,913.75		30,029,913.75	175.00	30,029,738.75
JUILLET 10	30,029,738.75		30,029,738.75	175.00	30,029,563.75
AOUT 10	30,029,563.75		30,029,563.75	175.00	30,029,388.75
SEPTEMBRE 10	30,029,388.75		30,029,388.75	175.00	30,029,213.75

TOTAL - 2,455.00

Solde debut	30,031,668.75
Depot	<u>0</u>
Disponibilites	30,031,668.75
Decaissements	<u>(2,455.00)</u>
Solde Fin	<u>30,029,213.75</u>

COMPTE #: 12000026
Clinique Externe
EXERCICE 2010-2011
(Montant en Gourdes)

MOIS	SOLDE DEBUT	VIREMENTS /DEPOTS	DISPONIBILITE	DEPENSES	SOLDE FIN
OCTOBRE	1,143,496.36	858,549.93	2,002,046.29	1,367,821.00	634,225.29
NOVEMBRE	634,225.29	1,841,066.21	2,475,291.50	926,390.70	1,548,900.80
DECEMBRE	1,548,900.80	620,800.34	2,169,701.14	1,651,877.50	517,823.64
JANVIER	517,823.64	964,935.00	1,482,758.64	1,184,477.50	298,281.14
FEVRIER	298,281.14	679,141.48	977,422.62	486,069.00	491,353.62
MARS	491,353.62	771,573.08	1,262,926.70	1,150,092.50	112,834.20
AVRIL	112,834.20	1,002,996.89	1,115,831.09	633,996.00	481,835.09
MAI	481,835.09	892,926.32	1,374,761.41	80,000.00	1,294,761.41
JUIN	1,294,761.41	1,183,980.17	2,478,741.58	558,489.00	1,920,252.58
JUILLET	1,920,252.58	1,188,641.56	3,108,894.14	836,581.71	2,272,312.43
AOUT	2,272,312.43	1,696,011.81	3,968,324.24	1,158,652.95	2,809,671.29
SEPTEMBRE	2,809,671.29	1,399,525.59	4,209,196.88	735,252.00	3,473,944.88

TOTAL

13,100,148.38

10,769,699.86

Solde debut
 Depots
 Disponibilites
 Depenses
 Solde Fin

1,143,496.36

13,100,148.38

14,243,644.74

(10,769,699.86)

3,473,944.88

DOSSIER 3

DOSSIERS PERMANENTS

- **Organigramme**
- **Lettre de mission**
- **Extrait de loi Organique**
- **Extrait de règlement intérieur**
-

TABLE DES MATIERES

I.- CONTEXTE.....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
II.- PRESENTATION DE L’OFATMA ET ATTRIBUTION DU DIRECTEUR GENERAL	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
III.- NORMES REFERENTIELLES	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
IV.- OJECTIFS DE LA PRESENTE VERIFICATION.....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
A. – La gestion budgétaire et comptable	Error! Bookmark not defined.
2- Analyse des décaissements.....	Error! Bookmark not defined.
B.- Contrôle de l'Inventaire	12
C.- Structure Organisationnelle	13
Conclusion	13
Recommandations	13
DOSSIERS ANNEXES	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
DOSSIER I.....	Error! Bookmark not defined.
DOSSIER 2	Error! Bookmark not defined.
DOSSIER 3.....	29

